

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-160 du 10 Mai 1985

portant nomination des Membres et du
Président du Conseil d'Administration
de la Société Nationale d'Equipement
(SONAE)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le décret N° 84-322 du 3 août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU le décret N° 84-501 du 17 décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAT),
- VU la loi N° 82-008 du 30 décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion,
- VU le décret N° 83-273 du 8 août 1983 portant approbation des statuts de la Société Nationale d'Equipement (SONAE),
- SUR proposition conjointe du Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques, du Ministre des Finances et de l'Economie et du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 24 Avril 1985,

DECRETE ;

Article 1er. - Sont nommées membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Equipement (SONAE) les personnes dont les noms suivent :

- Camarades : - Célestin ZEKPA : Représentant du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Rachidi RADJI : Représentant du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé du Plan et de la Statistique ;
- Michel ZOUNON et Noël CHODATON : Représentants du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Joachim AKPAKA : Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;
- Aubin TALON et Sosthène HOUNSA : Représentants du CDR de la Société Nationale d'Equipement (SONAE);

.../...

- Alexis AHOUANSE, Christophe KOUCHANOU et Francis KITI :
Représentants du Syndicat de la Société
Nationale d'Equipement (SONAE) ;

Benoît TOKPASSI : Représentant du Ministre de l'Equipement
et des Transports ;

- Tossa Jérôme TONI : Représentant du Ministre du Développe-
ment Rural et de l'Action Coopérative.;

Article 2. -- Le Camarade Célestin ZEKPA est nommé Président du Conseil
d'Administration de la Société Nationale d'Equipement (SONAE).

Article 3. -- Sauf indications expresses et contraires des organismes
mandants, les ~~remplaçants~~ des Administrateurs sus-désignés dans leurs
fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent
Conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

Article 4. -- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 10 Mai 1985

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Justice, Chargé
de l'Inspection des Entreprises
Publiques et Semi-Publiques,

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,

Didier DASSI

Hospice ANTONIO

Le Ministre du Commerce, de
l'Artisanat et du Tourisme,

Soulé DANKORO

Ampliations : PR 8 SA/CC 4 ANR 4 CPC 6 BPC 2 SGCEN 4 MFE 4 AUTRESMINIS-
TERES 13 SPD-DLC-INSAE 3 IGE et SES SECTIONS 4 CCIB 4 DTC-ONEPI-GCON-
ONEPI 3 JORPB 1 BCP 2 UNB-FASJEP-BN 8 CEAP 6 INTERESSES 12.